

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM



PROCES VERBAL DE
DESCRIPTION
SUR SAISIE IMMOBILIERE

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE SEIZE
ET LE DIX NEUF DECEMBRE

A LA REQUETE DU :

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE SA au capital de 1.331.400.718,80 €, ayant son siège social à Paris 1^{er} au 19, rue des Capucines RCS Paris 542.029.848,

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 8 Décembre 2016.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un appartement à usage d'habitation, sis 7 A, rue de Rethondes, appartement 47, 12^{ème} étage à ARGENTEUIL (Val d'Oise), consistant en plusieurs lots portant les numéros 152 et 204 dont sont propriétaires Monsieur Lahcen OUDOUD et Madame Alison CACHOIRE divorcée de Monsieur Lahcen OUDOUD, ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, Marie-Pierre LIEURADE huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 7 A rue de Rethondes, appartement 47, 12^{ème} étage à ARGENTEUIL (Val d'Oise),

Où étant ce jour sur place à 11 heures, en présence de Monsieur Antoine Michalski, serrurier, de l'entreprise CERTIMMO, et de deux témoins.

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Madame Alison CACHOIRE se présente à moi et après lui avoir décliné mes identité et qualité ainsi que l'objet de ma mission elle me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement. Elle me déclare procéder à la rénovation de son appartement afin de pouvoir le mettre en vente.

Madame Alison CACHOIRE me déclare que l'appartement est chauffé par le chauffage collectif.

Les lieux consistent en un appartement comprenant un dégagement, un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bains, un WC, et une cave.

L'immeuble présente des façades en bon état.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont à l'état d'usage.

Les parties communes sont en bon état d'entretien.



Les coordonnées du syndic sont :

CABINET FONCIA
14 rue Pelletier
75009 PARIS

Les lieux sont distribués comme suit :

▪ **Un dégagement d'entrée :**

La porte blindée qui permet d'y accéder est en bon état.
Le carrelage du sol et la tapisserie des murs est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un interphone.
- Un point lumineux.



Le dégagement d'entrée ouvre sur :

- **Le double-séjour ouvrant sur un balcon filant :**

Le carrelage du sol et la tapisserie des murs sont en très bon état.

L'équipement comprend :

- Une baie vitrée à châssis aluminium et simple vitrage équipée de volets roulants et ouvrant sur un balcon filant.
- Un point lumineux central.
- Un radiateur.

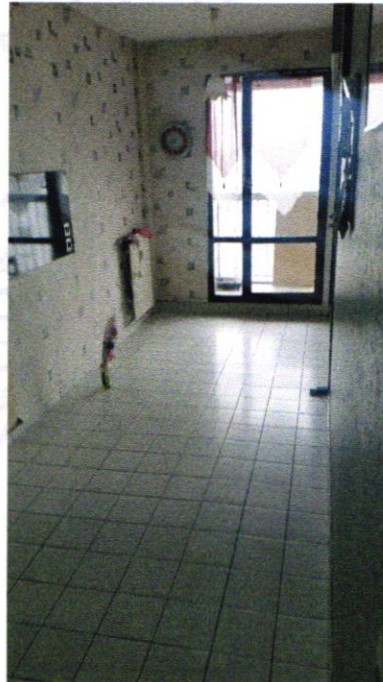


▪ **La cuisine :**

Le carrelage recouvrant le sol et de protection murale est en très bon état.
La tapisserie des murs est également en bon état. Celle-ci est visiblement en cours de rénovation, les meubles de cuisine ont été déposés.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à un vantail à châssis aluminium et simple vitrage équipée de volets roulants.
- Un radiateur de chauffage.
- Une crédence.
- Un point lumineux central.



Le dégagement, équipé de placards muraux, et dont le carrelage du sol et la tapisserie des murs sont en bon état, ouvre sur :

▪ **La 1^{ère} chambre :**

Le carrelage recouvrant le sol est en bon état.
La tapisserie des murs est à l'état d'entretien.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à châssis bois et simple vitrage et équipée de volets roulants.
- Un radiateur de chauffage.



▪ La 2^{ème} chambre :

Le carrelage recouvrant le sol est en bon état.
La tapisserie des murs est en bon état.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à châssis bois et simple vitrage et équipée de volets roulants.
- Un radiateur de chauffage.



▪ **La salle de bains :**

Le carrelage recouvrant le sol et les faïences murales sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une baignoire.
- Deux lavabos encastrés dans un meuble bas, munis de robinets mélangeur surmontés d'une armoire de salle de bains.
- Un bloc WC



▪ **Un placard mural :**

Le revêtement du sol et la peinture des murs sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Des étagères murales.



*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*



PREMIERE EXPEDITION